



Conférence Internationale

Gestion des Informations des Parlements en Afrique

Les Défis et Opportunités des TIC pour Renforcer la Démocratie et la Gouvernance Parlementaire.

LA DECLARATION DE NAIROBI

La conférence Internationale "Gestion des Informations des Parlements en Afrique: Défis et opportunités des TIC pour renforcer la Démocratie et la Gouvernance Parlementaire", s'est tenue à Nairobi les 10 et 11 février 2005 et a réuni des orateurs et des délégations de haut niveau représentant les parlements d'Algérie, d'Angola, du Cameroun, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, du Rwanda, d'Ouganda, de Sao Tomé et Príncipe, de Somalie, du Soudan, de Tanzanie, de Tunisie, de Zambie, et du Zimbabwe, ainsi que les représentants du Parlement Panafricain, de l'Assemblée Législative de l'Afrique de l'Est, du Parlement de la CEDEAO, du Forum Parlementaire de SADC et de la Chambre de Députés Italienne. Les fonctionnaires venant de ces pays ainsi que de l'Afrique de Sud, du Parlement Européen, de quelques pays de l'Union Européenne et des organisations internationales, des partenaires de développement, du secteur privé et des organisations de la société civile ont également assisté à la conférence.

La Conférence a fourni l'occasion pour les Parlements africains d'apprécier la situation complexe des enjeux, des contraintes et des ressources divers que les Parlements africains doivent reconnaître et aborder pour le déploiement réussi des TIC dans leurs législatures.

Les sujets suivants figuraient parmi les questions débattues lors de la conférence: l'accès aux informations. Le règlement en matière des TIC; les cadres d'opportunité; le cadre Parlementaire panafricain pour l'interopérabilité ; les systèmes d'informations parlementaires; les Parlements fondés sur la connaissance; le cadre d'assistance.

Les participants ont donné leurs apports et partagé leurs expériences et savoir-faire dans un esprit de coopération et ont reconnu que les technologies de l'information et de la communication ont le potentiel de renforcer la capacité institutionnelle des Parlements de livrer leurs mandats constitutionnels.

Aussi les participants ont-ils reconnu l'importance stratégique des TIC pour renforcer la bonne gouvernance et la coopération interparlementaire, ainsi que la nécessité du parlement de promouvoir l'adoption des cadres juridiques pertinents pour faciliter et réglementer la diffusion des TIC afin de combler les écarts en matière d'informatique et faire avancer la société de l'information.

Les participants ont considéré la Conférence de Nairobi dans le cadre général de coopération entre les Parlements africains et en rapport avec les buts millénaires pour le développement, les objectifs de NEPAD, et le processus du Sommet Mondial de la Société de l'Information (WSIS).

Compte tenu des faits précédents, la Conférence:

Renouvelle son engagement et félicite les résultats atteints jusqu'à présent par l'initiative régionale pour "**Renforcer les systèmes d'information des Parlements en Afrique - UNDESA**".



En outre, la conférence recommande que :

- les Présidents des Parlements Africains continuent à diriger le processus de la diffusion des TIC et de la modernisation des Parlements pour améliorer l'accès aux informations, renforcer la démocratie parlementaire et favoriser la coopération interparlementaire;
- le Département des Nations Unies pour les Affaires économiques et sociales (l'UNDESA) et le Parlement Panafricain établissent un dispositif de coordination pour adopter, promouvoir et maintenir la proposition de l'interopérabilité Parlementaire Panafricaine (PAPI);
- les Parlements africains reconnaissent le rôle stratégique des TIC au sein d'un parlement moderne et la nécessité d'intégrer suffisamment cette nouvelle fonction dans la structure, le budget et les ressources humaines du parlement;
- les professionnels en matière informatique au sein des parlements africains se réunissent régulièrement pour échanger leurs avis et expériences pour l'harmonisation des structures et concepts informatiques et recommande à la direction de divers parlements à s'engager à cet objectif;
- les Parlements africains développent des systèmes d'informations parlementaires basés sur des normes ouvertes et interopérables, des technologies novatrices et un accès complet aux informations comme objectif stratégique pour renforcer la démocratie et la modernisation en Afrique;
- les Parlements africains, dans leur contextes nationaux et par le biais de leur mandat législatif et représentatif, agissent en tant que agents de changement en saisissant des opportunités offertes par les TIC pour renforcer la démocratie, soutenir le développement durable et promouvoir la coopération parmi les institutions nationales afin de générer une politique efficace qui soit basée sur la connaissance.

La Conférence prie les Parlements avancés sur le plan technologique, les partenaires de développement, les organisations internationales et le secteur privé de contribuer à la consolidation et l'élargissement de la portée de l'initiative régionale à tous les autres Parlements africains, dans le but final de la transformer en une initiative autonome. Au même temps, elle prie les partenaires de développement de passer d'une approche fragmentée en ce qui concerne le développement de la TIC au Parlement en faveur d'un partenariat unifié et coordonné.

La Conférence ordonne que la Déclaration de Nairobi soit largement diffusée à tous les parlements et organisations concernés.

En conclusion, la Conférence exprime sa profonde reconnaissance au Gouvernement de la République du Kenya, notamment l'Assemblée Nationale du Kenya, pour sa chaleureuse hospitalité ; le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales pour son soutien organisationnel concret; et le Gouvernement de la République d'Italie d'avoir financé ce projet et la Chambre de Députés Italienne pour l'assistance technique qu'elle a fournie.

Fait à Nairobi, le 11 février, 2005